

FICHE PEDAGOGIQUE

EXPLORATION COLLECTIVE DE LA CHARTE DES AMAP AVEC LA METHODE DE L'ARPEMENTAGE

PRESENTATION GENERALE

- **La méthode de l'arpentage**

L'arpentage est une méthode de l'éducation populaire qui permet de découvrir à plusieurs un ouvrage complexe, à première vue difficile d'accès pour des personnes non-spécialistes¹.

Cette méthode a fait l'objet d'une adaptation pour l'exploration collective de la Charte des AMAP, texte très court mais complexe par sa densité (chaque mot a été pesé).

- **Principe général de l'animation**

Les participants divisés en quatre sous-groupes se partagent la lecture de la Charte et du « Chemin vers la Charte », qui la complète. Concrètement, ils vont explorer chacun-e l'une des quatre pages de la Charte ainsi que les passages du « Chemin vers la Charte » correspondant à la page concernée.

Après une lecture et des échanges en sous-groupes, chacun des groupes rapportera sa vision du texte tel qu'il a lu. A l'issue des quatre apports, le groupe retrouvera ainsi la vision d'ensemble du texte, pas comme un résumé analytique mais comme un récit des réflexions et ressentis que la lecture aura suscité pour chacun-e, en lien avec sa pratique et son expérience.

- **Posture de l'animateur**

L'animateur explique les objectifs et le déroulement de l'atelier et stimule les participants. Il peut délivrer des compléments d'information et/ou un regard sur l'interprétation de points de la Charte, mais le plus tard possible ! Il n'est pas forcément un spécialiste de la Charte et n'hésite pas à admettre ne pas avoir tout compris. Par contre, il est beaucoup plus confortable d'animer un arpentage en connaissant l'ensemble du texte pour aider le groupe à en retrouver la vision globale lors du partage des « morceaux lus ».

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Documents concernés :**

- La Charte des AMAP (4 pages)
- Le « Chemin vers la Charte » réorganisé selon l'ordre de la Charte (2 pages générales qui concernent l'ensemble de la Charte, puis 4 pages correspondant chacune à l'une des quatre pages de la Charte)

- **Durée :** 1h à 1h30

- **Nombre de participants :** de 8 à 16 (au-delà, il vaut mieux dédoubler les sous-groupes ; dans ce cas, l'un des deux fera le premier partage de telle partie et l'autre complètera seulement)

- **Matériel nécessaire :**

- Autant d'exemplaires de la Charte que de nombre de personne par groupe (attention à éviter les recto-verso pour distribuer une page à chaque fois)
- Pour chaque sous-groupe, autant d'exemplaires du « Chemin adapté » que de participants dans chaque sous-groupe pour les pages 1, 2, 3 ou 4 ;
- 4 pages A4 de couleurs différentes (une pour chaque page / sous-groupe) ;
- 1 post-it ou « alvéole » par personne (de la couleur correspondant à son sous-groupe) ;
- Marqueurs
- 1 mur libre (pour coller les post-it) ou 1 « mur collant » (pour les alvéoles)

¹ Pour plus d'information sur l'arpentage, se rapprocher d'une association membre du Réseau des Crefad (Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement) : <http://www.reseaucrefad.org>

DEROULEMENT DE L'ANIMATION

Point d'attention particulier

Tout au long de l'atelier, veiller à bien s'exprimer « en JE », c'est-à-dire à parler de son ressenti personnel, en son propre nom : pas de « on » généralisant. Ce qui fait la force de l'arpentage, c'est la couleur personnelle donnée ! L'arpentage n'est pas un travail scolaire de résumé de texte : tout en apportant à ceux qui n'ont pas lu votre partie assez d'éléments de compréhension, osez vous éloigner des canons scolaires et faire place à ce que vous retenez, vous !

Temps 1 - Création de 4 sous-groupes 5 min

Les participants sont divisés en 4 sous-groupes de 4 personnes maximum, et chaque sous-groupe reçoit pour mission d'explorer l'une des quatre pages de la Charte, ainsi que les passages du « Chemin » correspondant à la page concernée.

Chaque sous-groupe se trouve un espace dans la salle, et reçoit les documents correspondant à son sous-groupe – téléchargeable sur le site du Réseau AMAP IDF (rubrique Les AMAP → La charte des AMAP)² :

Temps 2 - Exploration collective en sous-groupes 30-55 min

Pendant 5-10 minutes, les participants prennent un temps pour lire et s'imprégner de leur page et des extraits du « Chemin ». Une proposition est de réfléchir selon les 2 axes suivants :

- Ce qui résonne, ce qui me parle ; la « phrase cadeau » ;
- Ce qui me pose question, ce qui me gêne ; ce que je ne comprends pas, ce que je ne saurais pas expliquer à d'autres.

Ensuite, pendant 15-30 minutes, les participants échangent sur leur lecture, leur compréhension et leurs interprétations du passage concerné, en repartant des 2 axes proposés.

Dans les 10-15 dernières minutes, les participants synthétisent :

- Collectivement, le passage dont ils avaient la charge en 1 phrase qu'ils écrivent sur un A4 de couleur (1 phrase par groupe) ;
- Individuellement, leur ressenti personnel à travers 1 mot-clé de la Charte qui les a marqué, qu'ils écrivent sur une « alvéole » de couleur.

Temps 3 - Restitution en grand groupe 20-30 min

De retour en grand groupe, le partage se fait en deux temps :

- Tout d'abord, chaque sous-groupe est invité à partager aux autres le passage dont il avait la charge ; ainsi, une personne du groupe 1 peut présenter la phrase de synthèse du sous-groupe et l'étayer au besoin de quelques compléments, en veillant bien à s'appuyer sur le texte de la Charte : se rappeler que les autres n'ont pas lu cette partie ! (1 phrase / 2 mots clés !) ; la phrase de synthèse est affichée au mur et on passe au groupe suivant ;
- Pour finir, chaque personne partage le mot-clé qui l'a marqué personnellement, avec lequel elle repart particulièrement, et explique les raisons pour lequel ce mot l'a marqué ; chaque post-it ou alvéole est également collé au mur, pour finir sur un beau nuage de mot !

EPILOGUE

Une fois cette animation menée, vous êtes vivement invités à en faire retour à l'équipe du Réseau AMAP IDF, pour capitalisation et amélioration de la méthode, à l'adresse suivante : contact@amap-idf.org. Merci !

² Ces docs sont les suivants :

- Groupe 1 : Charte page 1 + Chemin réorganisé pages 1, 2 et 3
- Groupe 3 : Charte page 3 + Chemin réorganisé pages 1, 2 et 7

- Groupe 2 : Charte page 2 + Chemin réorganisé pages 1, 2 et 5
- Groupe 4 : Charte page 4 + Chemin réorganisé pages 1, 2 et 9